Envoyé en préfecture le 14/02/2023
Reçu en préfecture le 14/02/2023
Publié le
ID : 031-213105687-20230208-D_2023_02_02-DE

MAIRIE DES VARENNES

31450 VARENNES

EXTRAIT DU REGISTE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FEVRIER 2023

Délibération **N°2023-02-02**

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi 8 février à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune des VARENNES (Haute-Garonne), dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de réunion de la mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GOUX, Maire.

Présents : Iris BARDIN, Christian BOUHOT, Philippe GOUX, Emmanuel JEAN, Vanessa LOBO, Xavier MELLET, Elsa MERICQ, Cédric PENARD, Nadine REVELLAT

Absente excusée : Nathalie STEPHAN

Procuration : Nathalie STEPHAN a donné pouvoir à Nadine REVELLAT

Secrétaire de séance : Vanessa LOBO

SUBVENTIONS ASSOCIATIVES 2023

Mr le Maire propose au Conseil Municipal **d'attribuer les subventions pour l'année 2023** aux associations, il communique le bilan des associations et leurs demandes.

L'ACCA a demandé une aide supplémentaire exceptionnelle de 250 euros pour l'achat de talkies walkies afin de sécuriser les battues.

Monsieur le Maire rappelle que l'année dernière les communes du RPI avait octroyé une subvention à la coopérative scolaire des Varennes, pour un voyage prévu en fin d'année, cette année également il est programmé un séjour en classe découverte et pour cela Mme VOIRY demande une participation des communes en fonction des enfants concernés par le voyage.

Après avoir écouté, le compte rendu de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal délibère :

- Comité des Fêtes :
  Subvention votée de 3000 euros, avec 10 voix Pour, 0 abstention, 0 contre.

- ACCA Varennes :
  Subvention votée de 900 euros, avec 10 voix Pour, 0 abstention, 0 contre.
  Subvention exceptionnelle de 250 euros avec 10 voix Pour, 0 abstention, 0 contre.

Envoyé en préfecture le 14/02/2023
Reçu en préfecture le 14/02/2023
Publié le
ID : 031-213105687-20230208-D_2023_02_02-DE

- L' Association Sportive et Culturelle des Varennes :
  Subvention votée de 1700 euros, avec 10 voix Pour, 0 abstention, 0 contre.

- Association des parents d'élèves
  Subvention votée de 100 euros avec 10 voix Pour, 0 abstention, 0 contre.

- Coopérative scolaire des Varennes
  Proposition de 35 euros par enfants concernés par le voyage donc 4 enfants
  Subvention votée de 140 euros avec 10 voix Pour, 0 abstention, 0 contre

Ainsi fait et délibérée les jour, mois et an que dessus. Acte rendu exécutoire

Au registre sont les signatures, après dépôt en Préfecture

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Varennes, le 9 février 2023

Philippe GOUX,

Maire

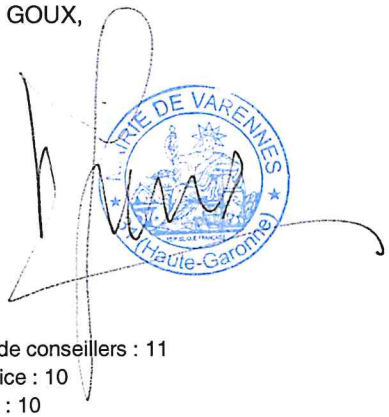

Vanessa LOBO,

Secrétaire de séance

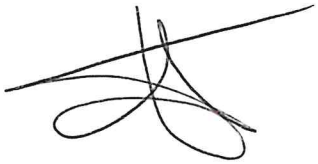

Nombre de conseillers : 11
En exercice : 10
Présents : 10
Absente excusée : 1
Procuration : 1
Votants : 10